

# Ces niches fiscales oubliées par les ménages lorsqu'ils remplissent leur déclaration de revenus

Par [Le Figaro](#)

Publié il y a 3 heures ,

Mis à jour il y a 2 heures

[Copier le lien](#)



Fondée en 2016 par Aldric Emié et Rodrigue Menegaux, Climb propose à ses utilisateurs d'utiliser ses algorithmes pour «rechercher les meilleures solutions pour optimiser [leurs] finances personnelles». *Franck Chapolard / stock.adobe.com*

**De nombreux Français ne font pas appel aux outils, qui peuvent pourtant leur faire économiser plusieurs centaines d'euros, relève une étude de la start-up Climb.**

C'est un conseil que feraient bien d'écouter les ménages remplissant leur déclaration de revenus en ce moment : n'oubliez pas vos niches fiscales ! Celles-ci peuvent en effet vous faire économiser plusieurs centaines d'euros, et de nombreux Français oublient chaque année d'y faire appel, souligne une étude de la start-up Climb.

Fondée en 2016 par Aldric Emié et Rodrigue Menegaux, Climb propose à ses utilisateurs d'utiliser ses algorithmes pour «*rechercher les meilleures solutions pour optimiser [leurs] finances personnelles*». L'entreprise avance ainsi une promesse alléchante : découvrir «*comment faire fructifier [son] argent*». Un programme d'autant plus séduisant en période de forte inflation, alors que les Français se serrent la ceinture. Et, pour faire économiser quelques précieux euros supplémentaires aux principaux concernés, la start-up s'est penchée sur les fameuses «*dépenses fiscales*».

Complexes, ces centaines de niches fiscales permettent en théorie à des ménages payant l'impôt de bénéficier de réductions, voire d'exonérations, dans certaines conditions. Or, chaque année, «*l'oubli des niches fiscales fait perdre jusqu'à 699 euros à chaque foyer*», soulignait récemment Aldric Emié, sur LinkedIn. Il faut dire que la liste des dispositifs a des airs d'inventaire à la Prévert : crédit d'impôt livraison de repas à domicile, crédit d'impôt liés à l'emploi d'une personne à domicile, réduction d'impôt liés aux enfants scolarisés... Difficile de s'y retrouver.

«*Par ignorance ou par oubli, de nombreux avantages fiscaux ne sont pas déclarés aux impôts. Chaque année, ce sont plusieurs milliards d'euros non réclamés par les contribuables*», regrette ainsi Climb. Parmi les outils fréquemment délaissés, on retrouve par exemple les frais professionnels. «*Pour déclarer leurs frais professionnels, 80%*» des ménages en bénéficiant optent pour un abattement automatiquement octroyé par le fisc de 10%. Or, ils peuvent également préférer déclarer leurs frais réels. Une procédure certes plus longue et fastidieuse, mais aussi plus rentable, car les frais ne sont alors pas plafonnés : «*Cette option est donc intéressante dès que votre lieu de travail est situé à plus de 20 kilomètres de votre domicile et que vous vous y rendez avec votre voiture*», avance l'étude. Pour l'entreprise, «*20% des foyers avec au moins un contribuable salarié utilisent ce système, alors que nous estimons qu'au minimum 22% pourraient avoir intérêt à le faire*». Ceux-ci pourraient alors gagner, en moyenne, 441 euros.

## **Frais de scolarisation, dons, services à la personne**

Parmi les autres dispositifs à regarder de plus près figurent également les frais de scolarisation des enfants : en ne déclarant pas leurs enfants, des parents ne bénéficient pas de réductions d'impôts intéressantes, souligne le document. Or, ces manques à gagner s'additionnent, atteignant «*plus de 378 millions d'euros*» non réclamés chaque année, et un «*trop perçu*» de 160 millions d'euros pour

l'administration. Climb cite également le cas des services à la personne - «*plus de 500 millions d'euros de dépenses ouvrant droit à un crédit d'impôt n'ont pas été déclarés par le contribuable*», soit «*65 euros d'impôt en trop*» pour les foyers éligibles - ainsi que les dons aux associations. Dans ce dernier cas, «*les sommes non réclamées par les contribuables représenteraient potentiellement 1,5 milliards d'euros, soit environ 45 euros par foyer fiscal ayant oublié de déclarer ces dons*», chiffre la jeune pousse.

Pour parvenir à ces résultats, Climb a regardé les données partagées par le fisc, regardant «*le nombre de contribuables renseignant chaque case de la déclaration de revenus ainsi que sur les montants totaux remplis*». Pour chaque niche fiscale, ensuite, l'organisation s'est penchée sur les «*données de marchés disponibles pour l'année 2019*», afin de comparer les montants des contribuables - par exemple, le montant des dons renseignés - et les données externes - le montant des dons des particuliers, indiqué par l'association France générosité, dans ce cas. «*En faisant la différence entre ces deux montants et en la multipliant par le taux de crédit d'impôt à la clé (66%), nous avons calculé le montant non réclamé par les particuliers*», explique l'entreprise.

Pour les ménages, mieux vaut donc regarder de près la déclaration d'impôt, au moment de la remplir. Pour les aider, Climb a également publié récemment un tableau recensant les principales niches fiscales dont peuvent bénéficier les particuliers. Les enjeux sont de taille, pour les particuliers comme pour l'État : en 2022, les dépenses fiscales ont représenté, au total, quelque 94,2 milliards d'euros, selon le gouvernement. Un montant massif, «*particulièrement concentré*» sur une poignée de niches : le crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile représentait ainsi, à lui seul, plus de 5,7 milliards d'euros, et les réductions d'impôt au titre des dons 1,75 milliard d'euros.

## La rédaction vous conseille

- **Crédits d'impôt majorés, barème revalorisé, revenus exonérés : les nouveautés de la déclaration de revenus 2023**
- **Réduire son impôt sur la fortune immobilière de 2023 est encore possible**

## Sujets

impôts

Niches fiscales

## À lire aussi

**Inflation : les principaux industriels vont rouvrir des négociations commerciales avec la grande distribution**

---

**Précarité alimentaire : 16% des Français ne mangent pas à leur faim**





